



Commune de
PERROY

Perroy, le 17 mars 2022

CONSEIL COMMUNAL

Le Prieuré 5
Case Postale 64
1166 Perroy

E. conseil.communal@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

**CONSEIL COMMUNAL
DU 17 MARS 2022**

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- Vu le préavis municipal No 02/2022 portant sur la demande d'un crédit de CHF 61'000.- pour l'entretien et l'équipement public de l'esplanade de la Butte,
- Entendus les rapports de la commission de gestion et finances et de la commission technique,
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

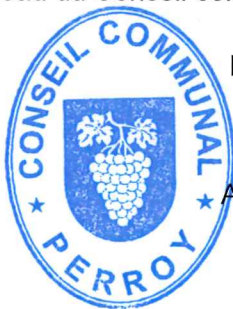
DECIDE

- a) Au vote à main levée, à l'unanimité des 30 Conseillers présents, d'accepter l'amendement de la Municipalité ci-joint ;
- b) Au vote à main levée, à la majorité des 30 conseillers présents, avec 1 avis contraire, 2 abstentions, d'adopter le préavis municipal 02/2022, avec l'amendement de la Municipalité ci-joint.

Extrait conforme, levé le 17 mars 2022
Pour le bureau du Conseil communal :

Le président :

Antoine Dreier



La secrétaire :

Agnèle Kursner

Annexe : amendement de la Municipalité

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP, toute demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage de la présente décision.